



Investir dans les populations rurales

## **Taux d'intérêt du FIDA applicables au premier trimestre 2020**

# Table des matières

<b>I. Prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires – approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1</b>
<b>II. Prêts consentis à des conditions ordinaires – approuvés après le 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>2</b>
A. LIBOR/EURIBOR applicable pour le premier trimestre de 2020	2
B. Marge applicable par le FIDA	2
<b>III. Prêts accordés à des conditions mixtes – approuvés après le 15 février 2019</b>	<b>3</b>
<b>IV. Prêts accordés à des conditions particulièrement favorables – approuvés après le 15 février 2019</b>	<b>3</b>

## **Annexes**

I. Taux d'intérêt historiques du FIDA applicables à tous les types de prêts – approuvés avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	4
II. Taux d'intérêt historiques du FIDA applicables aux prêts consentis à des conditions mixtes et à des conditions particulièrement favorables – approuvés après le 15 février 2019	5
III. Exemple de calcul du taux de référence du FIDA au premier trimestre 2020 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires approuvés après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	6

## Taux d'intérêt du FIDA applicables au premier trimestre 2020

1. On trouvera ci-après les taux d'intérêt et commissions de service fixés par le FIDA pour le premier trimestre 2020, concernant:
  - les prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires – approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019;
  - les prêts consentis à des conditions ordinaires – approuvés après le 1<sup>er</sup> janvier 2019;
  - la commission de service pour les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, et les taux d'intérêt et commission de service pour les prêts assortis de conditions mixtes – approuvés après le 15 février 2019.
2. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le FIDA recalcule son taux d'intérêt de référence annuel chaque trimestre – en vigueur à partir du premier jour de janvier, avril, juillet et septembre.
3. Le taux de référence du FIDA applicable aux prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires est calculé en fonction:
  - des droits de tirage spéciaux (DTS) pondérés et du taux LIBOR/EURIBOR composite à six mois pour chacune des cinq monnaies constituant le panier du DTS (dollar des États-Unis, yen japonais, euro, livre sterling et renminbi chinois), disponibles le premier jour ouvrable de chaque trimestre;
  - de la marge applicable pouvant contenir des ajustements en fonction de:
    - la monnaie de libellé du prêt;
    - l'échéance moyenne du remboursement;
    - la catégorie de revenu du pays.

### I. Prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires – approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019<sup>1</sup>

Tableau 1

#### Prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires – approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Conditions du prêt	1 trimestre 2020 – DTS	1 trimestre 2020 – USD	1 trimestre 2020 – EUR
Ordinaires	2,19%	2,90%	0,99%
Intermédiaires	1,10%	1,45%	0,50%

**Note:** Pour plus d'informations sur les taux d'intérêt historiques du FIDA concernant les prêts assortis de conditions ordinaires et intermédiaires approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, voir l'**annexe I**.

<sup>1</sup> Ces taux incluent la marge appliquée par le FIDA, correspondant à la marge appliquée par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) à ses prêts à taux variable ayant une échéance moyenne de 18 à 20 ans; ils ne reprennent pas l'ajustement correspondant à la hausse de la prime d'échéance, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## II. Prêts consentis à des conditions ordinaires – approuvés après le 1<sup>er</sup> janvier 2019<sup>2</sup>

4. Le FIDA ne propose plus de nouveaux prêts à des conditions intermédiaires.
5. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts ordinaires se compose d'un taux variable du marché (LIBOR/EURIBOR) et d'une marge.
6. Le taux d'intérêt de référence du FIDA s'agissant des prêts consentis à des conditions ordinaires variera en fonction de chaque prêt; il correspondra à la combinaison de la monnaie de libellé du prêt, de la nature de la marge (variable ou fixe), de la prime d'échéance moyenne et de la catégorie de revenu du pays.
7. Pour déterminer la catégorie de revenus de l'emprunteur, le FIDA classera celui-ci dans un des quatre groupes de tarification. Voir à ce sujet: [www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41030654](http://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41030654).
8. On trouvera à l'annexe III un exemple de calcul du taux de référence du FIDA pour les prêts ordinaires.

### A. LIBOR/EURIBOR applicable pour le premier trimestre de 2020

Tableau 2  
LIBOR/EURIBOR applicable pour le premier trimestre de 2020

Conditions du prêt	1 trimestre 2020 – DTS	1 trimestre 2020 – USD	1 trimestre 2020 – EUR
Ordinaires	1,20%	1,91%	0,00%

### B. Marge applicable par le FIDA

Tableau 3  
Marge variable applicable par monnaie de libellé et échéance moyenne de remboursement pour le premier trimestre de 2020<sup>3</sup>

Échéance moyenne de remboursement/monnaie	8 ans et moins	De plus de 8 ans à 10 ans	De plus de 10 ans à 12 ans	De plus de 12 ans à 15 ans	De plus de 15 ans à 18 ans	De plus de 18 ans à 20 ans
DTS	0,49%	0,59%	0,69%	0,79%	0,89%	0,99%
USD	0,49%	0,59%	0,69%	0,79%	0,89%	0,99%
EUR	0,49%	0,59%	0,69%	0,79%	0,89%	0,99%

<sup>2</sup> Le FIDA a adopté une révision de sa méthode de tarification des prêts en 2018, validée par le Conseil d'administration le 13 décembre 2018 (voir le document EB 2018/125/R.45/Rev.1 – Mise à jour des conditions de financement) puis approuvée par le Conseil des gouverneurs le 15 février 2019 (voir le document GC 42/L.7 – Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA). Le taux de référence des prêts ordinaires appliqué par le FIDA variera au cas par cas, en fonction d'éléments spécifiques à l'emprunteur, à savoir:

- la monnaie de libellé du prêt;
- la nature de la marge, soit variable, soit fixe, et comprenant:
  - la tarification par échéance moyenne de remboursement;
  - un ajustement en fonction de la catégorie de revenu du pays.

<sup>3</sup> Hors hausse de la prime d'échéance adoptée par la BIRD à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Tableau 4

**Marge fixe applicable par monnaie de libellé et échéance moyenne de remboursement pour le premier trimestre de 2020<sup>3</sup>**

<i>Échéance moyenne de remboursement/monnaie</i>	<i>8 ans et moins</i>	<i>De plus de 8 ans à 10 ans</i>	<i>De plus de 10 ans à 12 ans</i>	<i>De plus de 12 ans à 15 ans</i>	<i>De plus de 15 ans à 18 ans</i>	<i>De plus de 18 ans à 20 ans</i>
DTS	0,56%	0,76%	0,86%	1,01%	1,21%	1,31%
USD	0,65%	0,85%	0,95%	1,10%	1,30%	1,40%
EUR	0,50%	0,70%	0,80%	0,95%	1,15%	1,25%

Tableau 5

**Prime d'échéance moyenne suivant la classification des pays par groupe de revenu applicable au premier trimestre de 2020**

<i>Échéance moyenne de remboursement/groupe de pays</i>	<i>8 ans et moins</i>	<i>De plus de 8 ans à 10 ans</i>	<i>De plus de 10 ans à 12 ans</i>	<i>De plus de 12 ans à 15 ans</i>	<i>De plus de 15 ans à 18 ans</i>	<i>De plus de 18 ans à 20 ans</i>	<i>Note</i>
<i>Groupe A</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<i>Exemption</i>
<i>Groupe B</i>	0,00%	0,00%	0,05%	0,10%	0,15%	0,20%	<i>Réduit</i>
<i>Groupe C</i>	0,00%	0,00%	0,10%	0,20%	0,30%	0,40%	<i>Normal</i>
<i>Groupe D</i>	0,05%	0,05%	0,20%	0,35%	0,50%	0,65%	<i>Majoration</i>

**III. Prêts accordés à des conditions mixtes – approuvés après le 15 février 2019**

9. Les commissions de service par devise et les taux d'intérêt pour les prêts consentis à des conditions mixtes ont été introduits le 15 février 2019, après l'approbation du document GC 42/L.7.

Tableau 6

**Prêts accordés à des conditions mixtes – approuvés après le 15 février 2019**

<i>1 trimestre 2020 – DTS</i>	<i>1 trimestre 2020 – USD</i>	<i>1 trimestre 2020 – EUR</i>
<b>2,00%</b>	2,82%	1,16%

**IV. Prêts accordés à des conditions particulièrement favorables – approuvés après le 15 février 2019**

10. Les commissions de service par devise pour les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables ont été introduites le 15 février 2019, après l'approbation du document GC 42/L.7.

Tableau 7

**Prêts accordés à des conditions particulièrement favorables – approuvés après le 15 février 2019**

<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<b>0,75%</b>	1,42%	0,75%

## Taux d'intérêt historiques du FIDA applicables à tous les types de prêts – approuvés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Année/ semestre/ trimestre	Intérêts (%)							en
1994	7,27	3,64	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Fixe à 0,75
1995	7,09	3,55	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
1996	7,07	3,54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
1997	6,94	3,47	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
1998	6,54	3,27	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
1999	6,18	3,09	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2000	5,84	2,92	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2001	5,36	2,68	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2002	5,57	2,79	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2003	5,27	2,64	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2004	5,10	2,55	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2005	4,36	2,18	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2006	5,09	2,55	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2007	5,68	2,84	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2008	7,07	3,54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2009	4,27	2,14	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2010/1	0,92	0,46	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2010/2	1,10	0,55	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2011/1	1,06	0,53	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2011/2	1,30	0,65	2,09	1,04	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2012/1	1,39	0,69	1,89	0,94	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2012/2	1,08	0,54	1,20	0,60	s.o.	s.o.	s.o.	0,75
2013/1	0,90	0,45	0,78	0,39	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2013/2	0,85	0,43	0,80	0,40	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2014/1	0,85	0,43	0,86	0,43	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2014/2	1,12	0,56	1,07	0,54	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2015/1	1,12	0,56	0,97	0,49	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2015/2	1,16	0,58	0,88	0,44	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2016/1	1,34	0,67	0,81	0,41	s.o.	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2016/2	1,31	0,66	0,69	0,34	1,79	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2017/1	1,89	0,95	0,91	0,46	2,23	s.o.	Fixe à 2%	0,75
2017/2	2,08	1,04	0,95	0,48	2,41	1,20	Fixe à 2%	0,75
2018/1	2,29	1,15	0,96	0,48	2,80	1,40	Fixe à 2%	0,75
2018/2	2,53	1,26	0,97	0,49	3,48	1,74	Fixe à 2%	0,75
2019/T1	2,63	1,32	0,99	0,50	3,86	1,93	Fixe à 2%	0,75
2019/T2	2,51	1,25	1,00	0,50	3,67	1,83	Fixe à 2%	0,75
2019/T3	2,29	1,15	1,00	0,50	3,22	1,61	Fixe à 2%	0,75
2019/T4	2,23	1,12	0,99	0,50	3,05	1,53	Fixe à 2%	0,75

<sup>4</sup> Y compris le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, la banque de développement KfW et l'Agence française de développement.

## Taux d'intérêt historiques du FIDA applicables aux prêts consentis à des conditions mixtes et à des conditions particulièrement favorables – approuvés après le 15 février 2019

	<i>Prêts du FIDA en DTS</i>		<i>Prêts du FIDA en EUR</i>		<i>Prêts du FIDA en USD</i>	
	<i>Conditions mixtes</i>	<i>Conditions particulièrement favorables</i>	<i>Conditions mixtes</i>	<i>Conditions particulièrement favorables</i>	<i>Conditions mixtes</i>	<i>Conditions particulièrement favorables</i>
<b>1<sup>er</sup> trimestre 2019</b>	2,00	0,75	1,35	0,75	2,85	1,36
<b>2<sup>e</sup> trimestre 2019</b>	2,00	0,75	1,27	0,75	2,92	1,46
<b>3<sup>e</sup> trimestre 2019</b>	2,00	0,75	1,21	0,75	2,89	1,46
<b>4<sup>e</sup> trimestre 2019</b>	2,00	0,75	1,00	0,75	2,94	1,54

## Exemple de calcul du taux de référence du FIDA au premier trimestre 2020 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires approuvés après le 1<sup>er</sup> janvier 2019

### Exemple 1:

- Prêt: 2 000 000 USD
- Durée: 18 ans
- Différé d'amortissement: 3 ans
- Échéance moyenne de remboursement: 10,75 ans
- Marge (variable/fixe) choisie par l'emprunteur
- Catégorie de revenu du pays: C

	Monnaie de libellé	Échéance moyenne de remboursement	Catégorie de pays
	USD	10,75 ans	Catégorie C
<b>Marge variable</b>			
Composante du taux d'intérêt	1,91%	0,69%	0,10%
Référence	Tableau 2	Tableau 3	Tableau 5
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 2,70% (1,91% + 0,69% + 0,10%)			
<b>Marge fixe</b>			
Composante du taux d'intérêt	1,91%	0,95%	0,10%
Référence	Tableau 2	Tableau 4	Tableau 5
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 2,96% (1,91% + 0,95% + 0,10%)			

### Exemple 2:

- Prêt: 5 000 000 DTS
- Durée: 18 ans
- Différé d'amortissement: 3 ans
- Échéance moyenne de remboursement: 10,75 ans
- Marge (variable/fixe) choisie par l'emprunteur
- Catégorie de revenu du pays: D

	Monnaie de libellé	Échéance moyenne de remboursement	Catégorie de pays
	DTS	10,75 ans	Catégorie D
<b>Marge variable</b>			
Composante du taux d'intérêt	1,20%	0,69%	0,20%
Référence	Tableau 2	Tableau 3	Tableau 5
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 2,09% (1,20% + 0,69% + 0,20%)			
<b>Marge fixe</b>			
Composante du taux d'intérêt	1,20%	0,86%	0,20%
Référence	Tableau 2	Tableau 4	Tableau 5
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 2,26% (1,20% + 0,86% + 0,20%)			



